ENEDIS &VOUS

CHEZ ENEDIS,
VOTRE SÉCURITÉ ET VOTRE CONFIANCE SONT NOTRE PRIORITÉ.



Ensemble, soyons vigilants

Flash Info

Démarchage abusif : Enedis appelle à la vigilance

Dans un contexte marqué par la recrudescence des fraudes, Enedis alerte les collectivités et leurs administrés sur les risques liés aux démarchages abusifs.

Certaines personnes malveillantes peuvent se faire passer pour des agents ou prestataires d'Enedis dans le but d'accéder au domicile de nos clients, d'obtenir des données personnelles ou de demander des paiements injustifiés.

Enedis, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, **ne réalise aucun démarchage commercial** en porte-à-porte, ni par téléphone, ni par courriel et ne sollicite aucune entreprise en vue de réaliser une quelconque démarche de ce type.

Nos interventions s'inscrivent strictement dans le cadre de nos missions de service public telles que les raccordements, la mise en service de l'électricité, le remplacement de compteurs, les dépannages ou encore les relevés d'index *(sauf pour les compteurs Linky, relevés à distance)* à la demande du client ou de son fournisseur d'électricité.

Chaque intervention est toujours annoncée à l'avance en fonction des données clients connues *(téléphone, SMS, courriel, courrier).* Un rendez-vous est systématiquement prévu si l'intervention nécessite la présence du client.

NOS CONSEILS POUR VOUS PROTÉGER.

DÉMARCHAGES FRAUDULEUX : CHEZ VOUS ET PAR TÉLÉPHONE.

UN AGENT OU UN PARTENAIRE ENEDIS NE VOUS DEMANDERONT JAMAIS :

- ✗ Un paiement immédiat sur place
- ✗ Vos informations bancaires par téléphone ou par e-mail
- ✗ D'entrer chez vous sans rendez-vous ou avis de passage

ENSEMBLE, SOYONS VIGILANTS

En cas de doute ou de tentative de démarchage suspect, il est possible de contacter le :

- service client Enedis : 09 70 83 19 70 *(appel non surtaxé)*
- ou signaler les faits à la DGCCRF, via le site www.economie.gouv.fr.

Enedis est pleinement mobilisée pour garantir la sécurité et la confiance de ses 38,8 millions de clients